Réseau de recherche
en santé des populations
du Québec

Appel de propositions à des initiatives structurantes

Axe Politiques publiques et santé des populations
Axe Santé mentale des populations

Date limite de soumission : 3 février 2020

Dépôt : genevieve.malboeuf@teluq.ca

Montant : 20 000 $

La recherche en santé des populations vise à identifier, comprendre et agir sur les déterminants sociaux de la santé afin d'orienter les interventions de santé publique et éclairer les politiques publiques dans le but de participer à l'amélioration de la santé des populations. La mission du Réseau de recherche en santé des populations du Québec (RRSPQ) est de soutenir le développement de la capacité de recherche en santé des populations au Québec. Les collaborations interdisciplinaires, interinstitutionnelles et intersectorielles, essentielles à la compréhension des problèmes de santé contemporains, sont privilégiées.

But du concours

Conformément à cette mission, le but de ce concours, présenté par les axes stratégiques Politiques publiques et santé des populations (PP&SP) et Santé mentale des populations (SMP) du RRSPQ, est de financer un projet de recherche pilote portant sur une question de politiques publiques touchant la santé mentale des populations. Ce projet, mené par une équipe interuniversitaire de chercheurs de différentes disciplines, permettra d'unir leurs expertises autour de cette thématique de recherche spécifique. Les axes stratégiques impliqués entendent financer une initiative structurante (financement maximal de 20 000 $) en vue de permettre à cette équipe de soumettre un projet de plus grande envergure à un concours de financement externe. Le projet doit permettre de tester des questions originales qui portent sur les politiques publiques touchant la santé mentale des populations, soit par exemple l'examen de la mise en œuvre du plan d'action en santé mentale 2015-2020, l'accès universel à la psychothérapie ou encore le rôle des municipalités face au problème complexe combinant itinérance et santé mentale.

Critères d'admissibilité

- Ce concours est ouvert aux membres chercheurs réguliers du RRSPQ.
- Les propositions de projets qui impliquent au moins un chercheur régulier de chacun des axes (PP&SP et SMP) seront favorisées.
- Au moment du versement des fonds, l'équipe ne devra pas disposer de fonds provenant d'un autre organisme subventionnaire pour la réalisation de ce projet.
- Un membre chercheur régulier du RRSPQ ne peut soumettre qu'une seule demande dans le cadre de ce concours, en tant que chercheur principal ou co-chercheur principal.
- Un même chercheur peut déposer plusieurs soumissions ou apparaître comme co-chercheur dans plusieurs soumissions aux concours actuels de soutien à des initiatives structurantes du RRSPQ et de ses axes. Toutefois, afin de donner un accès équitable à ce soutien au plus grand nombre de nos

membres, un même chercheur (chercheur principal ou co-chercheur) ne peut être financé plus d'une fois par année.
- L'équipe doit s'engager à soumettre une demande de subvention à un organisme externe (autre que le RRSPQ) au terme de ce soutien financier et en informer les responsables des axes stratégiques.
- Les recensions des écrits, même systématiques, ne peuvent constituer des projets admissibles dans le cadre de ce concours.
- Le même projet ne peut être financé qu'une seule fois par le FRQS, le RRSPQ et/ou ses axes stratégiques et Programmes de formation.

Critères d'évaluation

L'évaluation des propositions tiendra compte des éléments suivants :

- Qualité scientifique : clarté de la problématique et des objectifs; rigueur de la méthodologie; réalisme de la proposition et de l'échéancier de réalisation; résultats escomptés et retombées en termes de projet futur ou d'impact.
- Pertinence en lien avec les domaines de recherche privilégiés des deux axes stratégiques du RRSPQ qui financent cet appel.
- Collaborations interdisciplinaires, interinstitutionnelles et intersectorielles de l'équipe : les chercheurs doivent avoir des expertises différentes et complémentaires.
- La priorité sera donnée aux projets incluant au moins deux membres chercheurs réguliers du RRSPQ provenant de deux universités différentes.
- Collaborations/partenariats à forte valeur ajoutée (partenaire communautaire, acteurs clés en politique de santé, utilisateurs de connaissances, etc.).
- Retombées anticipées : potentiel d'amélioration des interventions en santé des populations, des services et des politiques publiques.
- Effet levier : la capacité d'attirer des partenaires et d'obtenir d'autres sources de financement.
- Plan de pérennité : planification du développement du projet au-delà de l'année du financement par le RRSPQ.
- La description d'un échéancier clair et réaliste : l'échéancier doit s'étaler sur un an.

Engagements

- Les chercheurs qui seront financés devront soumettre un rapport financier pour démontrer l'utilisation des sommes allouées et un rapport scientifique.
- Les chercheurs financés s'engagent à mentionner la participation financière du RRSPQ et à utiliser le logo du RRSPQ (si possible) pour toute activité découlant du projet financé, y compris les publications, annonces, communications. Les formulations suivantes sont suggérées :
  « L'équipe de recherche remercie le Réseau de recherche en santé des populations du Québec pour sa contribution au financement de ce projet. »
  "The research team would like to thank the Quebec Population Health Research Network (QPHRN) for their contribution to the financing of this project."
- Les lauréats acceptent de publier le titre et un résumé de leur recherche (en français et anglais) sur le site web du RRSPQ, dès l'annonce de leur sélection.
- Les chercheurs qui seront financés sont attendus à la journée scientifique annuelle du RRSPQ et pourraient se voir demander de présenter leurs résultats à cette occasion.

Dépôt des demandes et date limite

Les demandes doivent être soumises par courrier électronique en mentionnant en objet : « Concours – Initiative structurante » au plus tard le **3 février 2020 à 17 h**, à l'adresse suivante : genevieve.malboeuf@teluq.ca.

Le formulaire de soumission et toute l'information sont disponibles sur le site Internet du RRSPQ : https://www.santepop.qc.ca/fr/posts/soutien-la-recherche-et-concours/opportunite-de-financement-concours-initiatives-0

Évaluation des demandes

Les demandes seront évaluées par un comité mis sur pied par les axes PP&SP et SMP. Les résultats seront communiqués dans le mois suivant la date limite de soumission des projets dans la mesure de la disponibilité des évaluateurs désignés.

Information

Pour tout autre renseignement, communiquez avec Madame Geneviève Malboeuf, coordonnatrice de l'axe PP&SP à l'adresse suivante genevieve.malboeuf@teluq.ca ou avec Madame Denise Koubanioudakis, coordonnatrice de l'axe SMP, denise.koubanioudakis@umontreal.ca.